

*Julie Conrard, Alumni*



J'ai entamé mes études de droit franco-allemand à l'université de Potsdam en intégrant le cursus intégré en septembre 2019.

Partir étudier à l'étranger dès la première année de licence peut sembler de prime abord anxiogène, cependant tout est mis en place afin de favoriser l'adaptation progressive des étudiants à un nouvel environnement enrichissant en immersion totale. L'intégration au sein de l'université est nettement favorisée par les promotions binationales à tailles humaines, et par la mixité entre étudiants internationaux et locaux lors des cours magistraux et des travaux dirigés. La majorité des étudiants du cursus franco-allemand habitait sur le campus de l'université, à la frontière entre Berlin et Postdam, grâce à un partenariat avec le Studentenwerk.

Ce cadre privilégié permet de profiter des multiples richesses de Berlin, tout en bénéficiant du calme du campus universitaire et de ses nombreuses infrastructures, afin d'étudier dans des conditions optimales. La région étant très multiculturelle, l'échange culturel est permanent et la progression linguistique ne se limite pas à la langue allemande ou française : l'apprentissage d'autres langues présentes au quotidien se fait naturellement et peut être soutenu par des cours facultatifs à l'université.

En effet, le côté stimulant de la diversité des enseignements est très appréciable. Les matières juridiques proposées - relevant tant du droit public que du droit privé - sont variées. Il est possible de sélectionner des cours sans délaisser un système juridique au profit d'un autre, ni s'orienter prématurément. Une mine d'or pour les curieux !

La vie étudiante, très développée par le biais d'associations locales, de celle du cursus (VdfS) et d'autre cursus franco-allemands implantés dans la capitale, favorise les rencontres entre étudiants aux profils très diversifiés.

Les séminaires de droit français, intenses et compacts permettent d'établir un lien entre les enseignements des deux systèmes juridiques, et d'appréhender une méthodologie différente en vue de la phase de mobilité prévue en troisième année.

Déléguée de ma promotion, j'ai rapidement développé un fort intérêt pour les procédures administratives, me permettant de venir en aide à mes camarades dans leurs diverses démarches, et de les représenter auprès des interlocuteurs compétents. J'ai en ce sens accepté avec grand plaisir la proposition de Julia Dopleb de rejoindre en août 2020 la chaire universitaire en charge du cursus, dirigée par le professeur Tilman Bezenberger. L'emploi, créé sur mesure, nous conférait des rôles complémentaires. L'objectif était, en tant « qu'oreille attentive », de renforcer le soutien administratif

procuré aux étudiants de la promotion et aux enseignants, d'assouplir les frontières entre les différents acteurs de l'université afin d'optimiser la communication, et de réfléchir aux possibilités de développement. La pandémie de COVID-19 nous a soumis de nombreux défis, permettant rétrospectivement de repenser le cursus avec créativité. Cet emploi m'a par ailleurs fait découvrir l'envers du décor, des métiers administratifs à ceux de la recherche.

Je suis reconnaissante d'avoir eu l'opportunité d'étudier dans d'excellentes conditions au sein du cursus de droit franco-allemand proposé par les universités de Potsdam et de Paris Nanterre, expérience qui m'aura notamment permis de développer de solides compétences juridiques, linguistiques, interpersonnelles, et de rencontrer des personnes formidables.